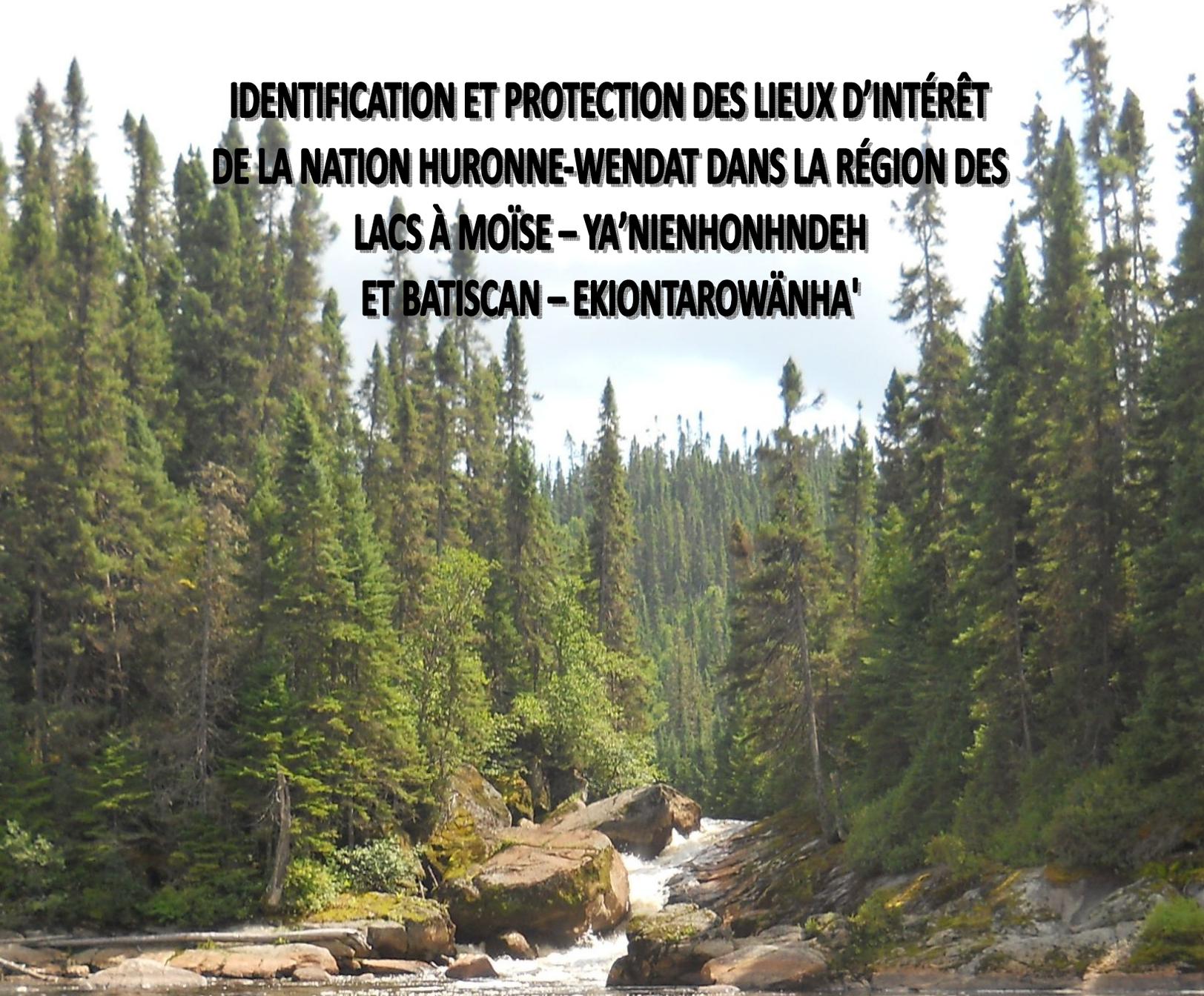


# IDENTIFICATION ET PROTECTION DES LIEUX D'INTÉRÊT DE LA NATION HURONNE-WENDAT DANS LA RÉGION DES LACS À MOÏSE – YA'NIENHONHNDÉH ET BATISCAN – EKIONTAROWÄNHA'



PRÉSENTÉ PAR LE  
BUREAU DU NIONWENTSÏO  
NATION HURONNE-WENDAT  
MAI 2013



NATION  
huronne-wendat



Bureau du  
Nionwentsïo

**CRÉ** Conférence  
régionale  
des élus  
de la Capitale-Nationale

**Identification et protection des lieux d'intérêt  
de la Nation huronne-wendat dans la région des  
lacs à Moïse – *Ya'nienhohndeh*  
et Batiscan – *Ekiontarowänha'***

Projet scientifique et de recherche

présenté par le  
Bureau du Nionwentsïo  
Nation huronne-wendat

Mai 2013

© Nation huronne-wendat, 2013  
Sous réserve des droits et intérêts de la Nation huronne-wendat

## **ÉQUIPE DE RÉALISATION**

### **Cueillette des données historiques, analyse et rédaction du rapport**

Jean-François Richard, anthropologue, M.A.

Isabelle Lechasseur, agente de recherche et de développement de projets, hist. B.A.

### **Analyse biologique et rédaction de l'annexe 1**

Amélie D'Astous, biologiste, M.Sc.

### **Cartographie**

Émilie Girard-Gros-Louis, technicienne en géomatique, tech. for.

### **Conseillers**

Louis Lesage, biologiste, Ph.D.

Mario Gros-Louis, analyste en aménagement du territoire, ing. f.

### **Équipe de terrain**

Jean-François Richard, anthropologue, M.A.

Mario Gros-Louis, analyste en aménagement du territoire, ing. f.

Louis Lesage, biologiste, Ph.D.

Pascale Francis, assistante de recherche

Karine Vollant-Deschênes, assistante de recherche, B.A.

Émilie Girard-Gros-Louis, technicienne en géomatique, tech. for.

Amélie D'Astous, biologiste, M.Sc.

Jean-Philippe Vincent, analyste en aménagement du territoire, ing. f.

Marc-André Savard, technicien de la faune

Samuel Sioui, technicien de la faune

Éric Lehman, technicien de la faune

### **Révision linguistique et édition**

Denise Brie, agente de secrétariat

Marie-Ève Dubois, agente de recherche, géographe, B.Sc.

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>2. DESCRIPTION DU PROJET</b>	<b>1</b>
<b>2.1 SYNTHÈSE DES DONNÉES ETHNOHISTORIQUES DISPONIBLES</b>	<b>3</b>
<b>2.2 IDENTIFICATION ET PRÉCISION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE</b>	<b>4</b>
<b>3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS</b>	<b>5</b>
<b>4. CONTINUITÉ DU PROJET : VERS LA CRÉATION D'UNE AIRE PROTÉGÉE</b>	<b>6</b>
<b>5. TABLEAU SYNTHÈSE DES LIEUX D'INTÉRÊT HURONS-WENDAT</b>	<b>9</b>
<b>ANNEXE 1 : TRAVAUX BIOLOGIQUES RÉALISÉS EN AOÛT 2012</b>	<b>35</b>

## **1. INTRODUCTION**

Depuis plusieurs années, la Nation huronne-wendat est activement impliquée dans un dialogue constructif avec le gouvernement provincial et les industriels forestiers œuvrant sur le Nionwentsïo, le territoire coutumier des Hurons-Wendat, dans le but de mieux harmoniser les pratiques forestières et les droits, activités et intérêts des Hurons-Wendat. Les partenaires réussissent, à plusieurs égards, à concilier leurs intérêts respectifs, plus particulièrement dans le cadre de l'aménagement écosystémique. Néanmoins, force est de constater que le processus n'est pas optimal compte tenu que l'harmonisation se fait davantage en aval de la planification forestière plutôt qu'en amont, avec toutes les contraintes que cela implique.

À cet égard, l'une des dimensions cruciales pour la Nation huronne-wendat demeure la protection des sites patrimoniaux, des sites d'intérêt et des zones à haut potentiel archéologique huron-wendat. Or, les moyens financiers et techniques nécessaires pour identifier ces aires géographiques demeurent à ce jour excessivement limités. Par conséquent, la Nation huronne-wendat doit réaliser un tour de force administratif pour dégager de modestes sommes, d'année en année, afin d'identifier les zones à protéger à même les secteurs où les industriels forestiers prévoient opérer à très court terme.

## **2. DESCRIPTION DU PROJET**

L'objectif principal du présent projet scientifique consiste donc à identifier, en amont du processus de planification forestière, quels sont les lieux d'intérêt pour la Nation huronne-wendat. Nous souhaitons ainsi éviter la perte de productivité pour les industriels forestiers qui doivent attendre le résultat de nos analyses, dont plusieurs nécessitent des visites sur le terrain, avant d'opérer dans un secteur donné, et ce, tout en assurant une protection efficiente de nos lieux d'intérêt. Pour ce faire, nos expériences passées ont démontré que la mise en place de « zones tampons » précises et optimales en terme de superficie constitue un moyen satisfaisant pour répondre aux besoins à la fois de la Nation huronne-wendat et des industriels forestiers concernés.

Le projet vise plus spécifiquement l'identification et la protection des lieux d'intérêt significatifs pour la Nation huronne-wendat dans une partie du territoire de la région administrative de la Capitale-Nationale, soit la région du lac à Moïse – *Ya'nienhonhndeh* et du lac Batiscan – *Ekiontarowänha'*. Cette partie du territoire est entièrement incluse dans le Nionwentsïo (voir carte en annexe). Particulièrement, le projet consiste à synthétiser les données ethnohistoriques pertinentes et à identifier les lieux d'intérêt et le potentiel archéologique huron-wendat de différents secteurs de ce territoire, validé de façon visuelle sur le terrain.

Rappelons que cette région n'a pratiquement jamais fait l'objet de coupes forestières par le passé ni subi d'autres perturbations anthropiques majeures, que ce soit au 19<sup>e</sup> siècle ou encore au cours du 20<sup>e</sup> siècle. Il s'agit ainsi, en majeure partie, d'une forêt vierge, ce qui constitue une composante de première importance au plan du potentiel archéologique, mais surtout en regard de l'intégrité patrimoniale et écologique de cette portion du Nionwentsïo. Or, l'analyse des *Plans annuels d'interventions forestières* (PAIF) ainsi que des *Secteurs d'interventions potentiels* (SIP) indiquait que des travaux forestiers importants, incluant l'aménagement de nouveaux chemins permettant l'accès à la région, avaient été planifiés pour 2011, 2012 et 2013. En conséquence, nous estimons que les impacts de l'avancée de l'industrie forestière dans cette région sont fortement significatifs, et ce, autant pour le territoire en lui-même que pour le lien sacré qui unit notre Nation à ces lieux exceptionnels.

Le projet est par ailleurs appuyé par deux industriels forestiers directement concernés, puisque ces derniers prévoient de nombreux travaux dans la région des lacs à Moïse – *Ya'nienhonhndeh* et Batiscan – *Ekiontarowänha'*. À cet égard, *Scierie Dion et fils* et le *Groupement forestier de Portneuf* estiment que ce projet facilitera grandement leur planification et leurs opérations forestières dans ce territoire. En effet, l'identification de zones tampons précises et optimales, plutôt que l'établissement de zones tampons plus vastes faute de connaissances spécifiques, permettra concrètement aux industriels

de récolter davantage de matière ligneuse dans les unités d'aménagement forestier 31-51 et 31-52, et ce, tout en assurant la protection des lieux d'intérêt hurons-wendat.

Le projet a en grande partie été rendu possible grâce au soutien financier du programme de mise en œuvre du *Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire* (PRDIRT), de même que le programme de *Volet II* administré par la *Conférence régionale des Élus* (CRÉ).

Conformément à la planification, il a été possible de réaliser les deux principales activités prévues, soit : 1) Synthèse des données ethnohistoriques disponibles ; et 2) Identification et précision du potentiel archéologique sur le terrain.

## **2.1 Synthèse des données ethnohistoriques disponibles**

Nous avons procédé à la recherche des données dans les archives, la documentation et la tradition orale des aînés hurons-wendat. Parmi les principales sources ayant retenu notre attention, mentionnons les sources historiques primaires conservées à la *Bibliothèque de l'Université Laval*, à *Bibliothèque et Archives nationales du Québec* (BANQ) à Québec, aux *Archives du Bureau de l'Arpenteur général du Québec* (MRN) ainsi qu'aux *Archives du Conseil de la Nation huronne-wendat* (ACNHW), notamment en ce qui concerne la collection de récits oraux des aînés. D'autres sources ponctuelles ont aussi fait l'objet d'un travail de dépouillement plus spécifique.

Plus de 100 documents historiques majeurs, comprenant des mentions extrêmement pertinentes en ce qui a trait aux lieux d'intérêt historiques des Hurons-Wendat, ont été identifiés grâce à la cueillette des données. De plus, notre analyse a également tenu compte des documents fondamentaux déjà en notre possession, en particulier le *Plan Vincent*, une carte ancienne à l'origine sur écorce de bouleau qui fut tracée par le Grand Chef Nicolas Vincent *Tsawenhohi* (1771-1844). Cette carte très importante est intimement liée à la fréquentation huronne-wendat du territoire au 18<sup>e</sup> siècle et même au cours des siècles antérieurs.

Dans l'ensemble, 50 lieux d'intérêt historiques propres à la Nation huronne-wendat ont été identifiés dans le cadre du présent projet. La richesse des informations recueillies a nécessité l'agrandissement de la zone géographique initialement prévue (voir carte en annexe). Les lieux d'intérêt recensés se distinguent en cinq catégories :

- 1) Lieu d'exercice des activités coutumières de chasse, de pêche, de piégeage et d'exploitation des ressources végétales ;
- 2) Axe de circulation ;
- 3) Sentier – portage ;
- 4) Site de campement ancien ;
- 5) Autre site d'intérêt huron-wendat.

La compilation des données a permis la constitution d'une base de données informatisée regroupant les lieux d'intérêt historiques des Hurons-Wendat recensés jusqu'à maintenant. La base de données comprend les champs suivants : le numéro d'identification du lieu d'intérêt, son nom spécifique, le type de lieu d'intérêt, sa description complète et les données historiques et anthropologiques qui s'y rattachent, la cartographie ainsi que les références des sources documentaires associées. Les 50 lieux d'intérêt hurons-wendat retenus dans le cadre de l'analyse ont tous été cartographiés de façon détaillée dans le système d'information géographique (SIG) du Bureau du Nionwentsïo de la Nation huronne-wendat.

## **2.2 Identification et précision du potentiel archéologique**

La synthèse des données ethnohistoriques disponibles à l'égard de la zone d'étude a constitué un intrant de première importance afin d'identifier et de préciser le potentiel archéologique huron-wendat de ce territoire. Outre les données ethnohistoriques, l'analyse a tenu compte de l'hydrographie, de la géomorphologie, de la faune et de la flore ainsi que des indices liés aux perturbations anthropiques. L'analyse cartographique ainsi que l'analyse des photographies aériennes disponibles pour la zone d'intervention

ont fortement été utiles à cet égard. Les sources utilisées sont principalement le système d'information géographique (SIG) de la Nation huronne-wendat ainsi que les fichiers de photographies aériennes conservés à la *Bibliothèque de l'Université Laval*.

Les tâches liées à l'analyse et à l'identification du potentiel archéologique ont permis de circonscrire des secteurs précis présentant une valeur plus intéressante. Ces informations ont été intégrées à la base de données informatisée des lieux d'intérêt hurons-wendat décrite au point 2.1, de même qu'au système d'information géographique (SIG) du Bureau du Nionwentsïo.

Des visites sur le terrain ont été réalisées lors de l'été 2012 par l'équipe du Bureau du Nionwentsïo dans des secteurs ciblés du territoire à l'étude. Au total, incluant les travaux préliminaires effectués lors de l'été 2011, 28 lieux d'intérêt hurons-wendat ont été inspectés sur le terrain. Ces travaux ont permis de mieux identifier et de préciser spatialement les superficies réelles couvertes par les lieux d'intérêt, d'établir leur degré actuel de perturbation anthropique et d'évaluer leur potentiel patrimonial. Les éléments pouvant être géoréférencés, par exemple les anciens sentiers hurons-wendat toujours perceptibles aujourd'hui, ont été relevés systématiquement. Des photographies ont été prises afin de documenter visuellement les éléments pertinents.

### **3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS**

Le présent rapport présente un bilan des principaux lieux d'intérêt hurons-wendat identifiés dans le cadre du projet scientifique. L'information est regroupée dans un tableau synthèse aisément consultable comprenant les champs suivants :

- Numéro du lieu d'intérêt ;
- Nom spécifique ;
- Description ;
- Inspection terrain.

Le champ « Description » synthétise les données historiques et anthropologiques concernant le lieu d'intérêt. Le champ « Inspection terrain » regroupe les informations sur l'état d'avancement des travaux à cet égard.

Une carte grand format présentant les 50 lieux d'intérêt hurons-wendat recensés est annexée au rapport. Chacun des lieux d'intérêt porte un numéro d'identification correspondant aux entrées du tableau synthèse des lieux. Le rapport inclut également en annexe un CD comprenant les fichiers de formes (*shapefiles*) des lieux d'intérêt hurons-wendat, et ce, afin de faciliter le processus de planification des interventions forestières.

Le rapport final du projet scientifique a été transmis à la *Conférence régionale des élus (CRÉ)*, au *ministère des Ressources naturelles du Québec (MRN)* ainsi qu'aux divers intervenants forestiers concernés afin que ces derniers puissent tenir compte adéquatement des différents sites en amont de la planification des travaux. Bien entendu, les processus de consultation, incluant l'harmonisation forestière, devront se poursuivre, c'est-à-dire que la Nation huronne-wendat devra toujours être consultée sur tout projet dans la zone visée. Ces consultations auront notamment pour but de préciser les modalités de protection spécifiques qui seront mises en œuvre lors d'opérations forestières touchant les lieux d'intérêt.

#### **4. CONTINUITÉ DU PROJET : VERS LA CRÉATION D'UNE AIRE PROTÉGÉE**

De ces démarches de sauvegarde du patrimoine culturel dans ce territoire forestier si particulier est émergé le projet de création d'une aire protégée multi-catégories. La Nation huronne-wendat souhaite promouvoir, par cet outil, un véritable développement durable du territoire, et ce, dans le respect de ses droits et intérêts. D'ailleurs, l'équipe de travail multidisciplinaire du Bureau du Nionwentsïo (biologistes, ingénieurs forestiers, anthropologue, techniciens, géographe, historienne, etc.) a déjà progressé dans l'acquisition des connaissances au plan patrimonial, tel que démontré dans ce rapport, ainsi qu'au plan biologique (voir annexe 1). Néanmoins, cette équipe est

consciente de l'ampleur du travail à accomplir avant d'en arriver à la création de l'aire protégée.

En effet, bien que de nombreux secteurs aient été identifiés jusqu'à maintenant, les travaux concernant les lieux d'intérêt historiques des Hurons-Wendat dans la zone géographique concernée devront se poursuivre ultérieurement. Plusieurs campagnes de terrain seront nécessaires afin de documenter les différents aspects (historiques, fauniques, forestiers, etc.) et de préciser davantage les superficies réelles des lieux à protéger. Aussi, d'autres lieux historiques doivent être identifiés grâce à la suite des recherches dans les archives, la documentation historique, la tradition orale et les récits des aînés hurons-wendat.

Parallèlement aux études en matière de patrimoine, la Nation huronne-wendat poursuivra son analyse biologique du territoire à l'étude. Une revue de littérature sera réalisée afin 1) de décrire l'écorégion et le territoire visé ; 2) de créer une liste d'indicateurs biologiques à valider sur le terrain ; et 3) de documenter l'historique des coupes et des perturbations naturelles. En effet, les recherches seront orientées afin de déterminer la rareté et la représentativité écologique des éléments constituant le projet d'aire protégée dans cette région naturelle. Par exemple, nous tenterons de souligner la présence d'écosystèmes forestiers exceptionnels, de milieux humides, d'espèces menacées et de sites fauniques d'intérêt. Ainsi, les informations et arguments nécessaires à l'obtention de ce statut officiel seront rassemblés systématiquement.

Ensuite, un travail collaboratif sera réalisé afin d'établir une grille d'évaluation pour déterminer les secteurs prioritaires à protéger, que ce soit pour des éléments patrimoniaux et/ou biologiques. Cette priorisation dans les secteurs à protéger permettra de déterminer les activités permises et les niveaux de protection requis pour l'ensemble de l'aire protégée. Un effort sera aussi nécessaire afin d'intégrer le concept de « corridors biologiques », et ainsi, assurer la connectivité tant dans notre projet d'aire protégée qu'à l'échelle régionale.

Une fois cette étape cruciale réalisée, l'aire protégée multi-catégories et ses modalités seront présentées aux différents intervenants et partenaires sur le territoire. Une consultation sera également réalisée auprès de membres de la Nation huronne-wendat.

Bien entendu, ce projet scientifique d'ampleur fera l'objet d'autres demandes de financement afin d'assurer la continuité des travaux. La Nation huronne-wendat s'engage néanmoins à poursuivre sa contribution pour ce projet extrêmement important, à la fois pour le territoire lui-même, son identité en tant que Première Nation mais aussi pour sa valeur en tant que patrimoine historique d'importance pour la région de la Capitale-Nationale.

## 5. TABLEAU SYNTHÈSE DES LIEUX D'INTÉRÊT HURONS-WENDAT

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
1	Lac à Moïse	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières  <b>Toponyme huron-wendat :</b> <i>Ya'nienhonhndeh</i></p> <p>Ce lieu comprend le lac à Moïse ainsi que ses berges, de l'extrémité nord du plan d'eau jusqu'à sa décharge, soit la rivière à Moïse. Le lac à Moïse ressort de la tradition orale huronne-wendat, des archives et de la documentation historique comme étant un lieu de la première importance quant à la fréquentation du territoire par la Nation huronne-wendat. Ce lac est clairement représenté sur le Plan Vincent.</p> <p>Le toponyme huron-wendat <i>Ya'nienhonhndeh</i> peut être traduit, en langue française, par l'expression « là où les plantes médicinales se cueillent », ce qui indique toute son importance dans la culture traditionnelle et les coutumes de la Nation huronne-wendat.</p> <p>Ce plan d'eau a ensuite été nommé « lac à Moïse » en l'honneur du Huron-Wendat Moïse Gros-Louis, qui avait coutume de parcourir ce lieu.</p> <p>Les cartes anciennes indiquent la présence de deux camps du <i>Triton Fish and Game Club</i> au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.</p>	<p>L'inspection terrain effectuée lors de l'été 2012 a permis de procéder à une évaluation générale du lieu. Les travaux sur le terrain devront se poursuivre afin de préciser le potentiel archéologique de certaines portions des berges du plan d'eau qui nous sont apparues particulièrement intéressantes pour l'établissement de campements anciens. Cinq lieux spécifiques ont été documentés à ce jour (voir lieux 1.1, 1.2, 1.4, 1.5 et 1.6).</p>

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
1.1	<b>Point de départ du sentier vers le lac des Passes</b>	<p><b>Type :</b> Autre site d'intérêt huron-wendat</p> <p>Ce lieu englobe le point de départ de l'ancien sentier huron-wendat unissant le lac à Moïse et le lac des Passes. Il est considéré comme un site de halte et de campement potentiel.</p>	Ce lieu a été géoréférencé lors de l'inspection terrain de l'été 2012.
1.2	<b>Point de départ du sentier vers le lac Ethel, dans la « Grande coulée »</b>	<p><b>Type :</b> Autre site d'intérêt huron-wendat</p> <p>Ce lieu comprend le point de départ de l'ancien sentier huron-wendat unissant le lac à Moïse et le lac Batiscan via le lieu dit de la « Grande coulée ». Il est retenu comme un site de halte et de campement potentiel.</p>	Ce lieu a été géoréférencé lors de l'inspection terrain de l'été 2011.
1.3	<b>Îles du lac à Moïse</b>	<p><b>Type :</b> Autre site d'intérêt huron-wendat</p> <p>Les îles du lac à Moïse, en raison de l'importance de ce plan d'eau dans le mode huron-wendat historique de fréquentation du territoire, sont considérées comme des sites potentiels, notamment en ce qui concerne les caches de matériel et de provisions.</p>	Les îles du lac à Moïse devront être l'objet d'une inspection terrain afin de préciser leur potentiel archéologique.

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
1.4	<b>Ancien camp du Triton Fish and Game Club</b>	<p><b>Type :</b> Autre site d'intérêt huron-wendat</p> <p>Les cartes anciennes indiquent la présence de ce camp du <i>Triton Fish and Game Club</i> au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. En raison d'exemples analogues dans la documentation historique, où des camps de clubs privés se sont directement superposés à des sites de campements hurons-wendat, le lieu est retenu comme un site potentiel de campement ancien.</p>	<p>L'inspection terrain effectuée lors de l'été 2012 a permis de repérer ce camp du <i>Triton Fish and Game Club</i> datant du milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Les superficies environnantes ont été inspectées. Bien que ces dernières aient été perturbées par la construction du camp, il existe encore aujourd'hui un potentiel archéologique significatif, en particulier en périphérie des bâtiments.</p>
1.5	<b>Ancien camp du Triton Fish and Game Club</b>	<p><b>Type :</b> Autre site d'intérêt huron-wendat</p> <p>Les cartes anciennes indiquent la présence de ce camp du <i>Triton Fish and Game Club</i> au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. En raison d'exemples analogues dans la documentation historique, où des camps de clubs privés se sont directement superposés à des sites de campements hurons-wendat, le lieu est retenu comme un site potentiel de campement ancien.</p>	<p>L'inspection terrain réalisée lors de l'été 2012 a permis de localiser ce camp du <i>Triton Fish and Game Club</i> datant du milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Les superficies environnantes ont été inspectées. Bien que ces dernières aient été perturbées par la construction du camp, il subsiste encore aujourd'hui un potentiel archéologique significatif, notamment en périphérie des bâtiments.</p>
1.6	<b>Sentier entre le lac à Moïse et sa décharge</b>	<p><b>Type :</b> Sentier – portage</p> <p>Des recherches additionnelles dans les archives et la tradition orale sont nécessaires afin de mieux comprendre l'origine de ce sentier.</p>	<p>La totalité de ce sentier a été géoréférencée lors de l'inspection terrain effectuée à l'été 2012.</p>

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
2	<b>Charge du lac à Moïse</b>	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières</p> <p><b>Toponyme huron-wendat :</b> <i>Teönontoyenhndeh</i>, bassin de la rivière Batiscan. Ce terme signifie en langue française « elle est entre les montagnes ».</p> <p>La charge du lac à Moïse est clairement représentée sur le Plan Vincent, et ce, jusqu'au lac Montendre. Cette information, en conjonction avec les données disponibles concernant les régions environnantes, indique la connaissance et la fréquentation ancienne du lieu par les Hurons-Wendat.</p>	Inspection terrain nécessaire afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.
3	<b>La Belle rivière</b>	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières ; Axe de circulation</p> <p><b>Toponyme huron-wendat :</b> <i>Teönontoyenhndeh</i>, bassin de la rivière Batiscan</p> <p>La Belle rivière est clairement représentée sur le Plan Vincent, et ce, jusque dans sa portion amont, incluant le ruisseau déchargeant le lac McCormick. Cette information, considérée à la lumière des données disponibles concernant les régions environnantes, indique la connaissance et la fréquentation ancienne du lieu par les Hurons-Wendat.</p>	Lors de l'inspection terrain effectuée à l'été 2012, il a été possible de débiter l'évaluation du potentiel archéologique des rives du cours d'eau. Quatre lieux spécifiques ont été plus particulièrement documentés (voir lieux 3.1, 3.2, 3.3 et 3.4). Ces travaux devront se poursuivre ultérieurement afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
		<p>La Belle rivière est navigable sur une partie de son cours, c'est pourquoi elle est considérée comme un axe de circulation. Des chutes et des rapides rendent cependant nécessaire le portage des embarcations. Il existe d'anciens sentiers de portage près des rives de ce cours d'eau (voir lieux 3.1 et 3.4).</p>	
3.1	<p><b>Embouchure de la Belle rivière</b></p>	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières ; Site de campement ancien</p> <p>L'embouchure de la Belle rivière ressort des archives, de la documentation historique et de la tradition orale huronne-wendat comme étant un ancien site de pêche particulièrement productif pour l'omble de fontaine. Le lieu est également considéré comme un site de campement potentiel. Les cartes anciennes indiquent l'existence d'un portage en rive gauche.</p>	<p>Lors de l'inspection terrain effectuée à l'été 2012, il a été possible de localiser le portage ancien, en rive gauche, qui est encore perceptible aujourd'hui. La superficie couverte par le lieu d'intérêt a été précisée.</p>
3.2	<p><b>Secteur du lac Ferlotte</b></p>	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières</p> <p>Le secteur du lac Ferlotte, incluant sa décharge jusqu'à la Belle rivière, est clairement représenté sur le Plan Vincent. Cette information, considérant les données disponibles à l'égard des régions adjacentes, indique la connaissance et la fréquentation ancienne du lieu par les Hurons-Wendat.</p>	<p>L'inspection terrain réalisée à l'été 2012 a permis de débiter l'évaluation du potentiel archéologique du lieu. Ces travaux devront se poursuivre ultérieurement afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.</p>

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
3.3	<b>Chute de la Belle rivière</b>	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières</p> <p>Étant donné les informations disponibles quant à la fréquentation historique de ce cours d'eau par les Hurons-Wendat, cette chute de la Belle rivière est retenue comme un lieu d'exercice des activités coutumières et un site de campement potentiel. Les cartes anciennes indiquent l'existence d'un portage en rive droite.</p>	<p>L'inspection terrain réalisée à l'été 2012 a permis de débiter l'évaluation du potentiel archéologique du lieu. Ces travaux devront se poursuivre ultérieurement afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.</p>
3.4	<b>Chute de la Belle rivière</b>	<p><b>Type :</b> Sentier – portage ; Lieu d'exercice des activités coutumières</p> <p>Étant donné les informations disponibles quant à la fréquentation historique de ce cours d'eau par les Hurons-Wendat, cette chute de la Belle rivière est considérée comme un lieu d'exercice des activités coutumières et un site de campement potentiel. Les cartes anciennes indiquent l'existence d'un portage en rive gauche.</p>	<p>Lors de l'inspection terrain effectuée à l'été 2012, il a été possible de localiser le portage ancien, en rive gauche, qui est toujours perceptible aujourd'hui. Ce portage a été entièrement géoréférencé.</p>

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
4	Rivière à Moïse	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières ; Axe de circulation</p> <p><b>Toponyme huron-wendat :</b> <i>Teönontoyenhndeh</i>, bassin de la rivière Batiscan</p> <p>La rivière à Moïse est mentionnée dans la tradition orale huronne-wendat, les archives et la documentation historique comme étant un lieu de la première importance quant à la fréquentation du territoire par la Nation huronne-wendat. Les aînés de la Nation racontent que de très gros ombles de fontaine étaient autrefois capturés par les Hurons-Wendat dans cette rivière. Le piégeage des animaux à fourrure était aussi une activité régulièrement pratiquée dans le secteur de ce cours d'eau. La rivière à Moïse est par ailleurs clairement représentée sur le Plan Vincent.</p> <p>La rivière à Moïse est aisément navigable sur une partie de son cours et elle est considérée comme un ancien axe de circulation des Hurons-Wendat. Des rapides rendent cependant nécessaire le portage des embarcations. Il existe d'anciens sentiers de portage près des rives de ce cours d'eau (voir lieux 4.1. 4.2 et 4.3).</p>	<p>Lors des inspections terrain effectuées lors des étés 2011 et 2012, il a été possible de débiter l'évaluation du potentiel archéologique des rives du cours d'eau. Trois lieux spécifiques ont été plus particulièrement documentés (voir lieux 4.1, 4.2 et 4.3). Ces travaux devront se poursuivre ultérieurement afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.</p>

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
4.1	1 <sup>er</sup> portage	<p><b>Type :</b> Sentier – portage ; Lieu d’exercice des activités coutumières</p> <p>En remontant la rivière à Moïse depuis son confluent avec la rivière aux Éclairs, on rencontre ce premier portage le long d’un rapide, en rive gauche du cours d’eau. Au pied du rapide, la rivière forme un bassin propice à la pêche de l’omble de fontaine. Les cartes anciennes indiquent l’existence de ce portage en rive gauche.</p> <p>Ce lieu d’intérêt comprend l’ensemble du bassin formé par la rivière ainsi que ses berges, et s’étend vers l’amont jusqu’à la tête du portage.</p>	<p>Ce court portage, effectivement situé en rive gauche du cours d’eau, a été géoréférencé lors de l’inspection terrain réalisée à l’été 2011. Un chalet de villégiature non-autochtone a été construit en rive droite, perturbant ainsi une portion de la superficie couverte par le lieu d’intérêt.</p>
4.2	Le grand sentier de la rivière à Moïse (1 <sup>ère</sup> section)	<p><b>Type :</b> Sentier – portage ; Lieu d’exercice des activités coutumières</p> <p>La documentation historique identifie clairement cet ancien sentier huron-wendat original. Avant la période des clubs privés à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le sentier était « plaqué » sur l’ensemble de son parcours, c’est-à-dire qu’on trouvait des marques sur les arbres qui indiquaient le chemin à suivre. Les cartes anciennes et d’autres sources historiques indiquent que ce sentier huron-wendat a été utilisé, grâce à la connaissance préalable des guides hurons-wendat, par le <i>Triton Fish and Game Club</i> dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle.</p>	<p>La totalité de ce sentier, d’une longueur de plus de cinq kilomètres, a été géoréférencée lors de l’inspection terrain effectuée à l’été 2011.</p>

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
		<p>En provenance du sud, le grand sentier de la rivière à Moïse débute en rive gauche, à la tête des eaux navigables. Plus en amont, la rivière est formée de rapides sur plusieurs kilomètres. La première section du sentier, qui s'étend sur plus de cinq kilomètres, permet de rejoindre une portion d'eau calme non loin de la décharge du lac à Moïse.</p> <p>Dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, des Hurons-Wendat œuvrant au <i>Triton Fish and Game Club</i> avaient accroché dans les arbres, dans ce sentier de portage, d'anciens pièges pour commémorer la présence antérieure du Huron-Wendat Étienne Gros-Louis (1821-1901) qui pratiquait ses activités coutumière en ce lieu.</p>	
4.3	<b>Le Grand sentier de la rivière à Moïse (2<sup>ème</sup> section)</b>	<p><b>Type :</b> Sentier – portage ; Lieu d'exercice des activités coutumières</p> <p>La seconde section du grand sentier de la rivière à Moïse débute en rive droite, à l'extrémité amont de la portion d'eau calme où abouti la première section du sentier (voir lieu 4.2).</p>	<p>La totalité de ce sentier a été géoréférencée lors de l'inspection terrain réalisée à l'été 2012.</p>

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
5	<b>La Grande coulée</b>	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières ; Axe de circulation ; Sentier – portage ; Site de campement ancien</p> <p>La tradition orale et les récits des Hurons-Wendat précisent que le lieu dit de la Grande coulée est le principal axe de circulation unissant <i>Ekiontarowänha'</i> – le lac Batiscan et <i>Ya'nienhonhndeh</i>, le lac à Moïse. Les récits des aînés hurons-wendat décrivent les activités de piégeage des animaux à fourrure autrefois pratiquées par les membres de la Nation dans cet endroit en particulier. Les archives indiquent également la présence d'un ancien site de campement huron-wendat, appelé la « cabane à feu de la Grande coulée », dont la localisation précise est indéterminée.</p>	<p>L'inspection terrain réalisée lors de l'été 2011 a permis de localiser un ancien sentier entre le lac à Moïse et le lac Ethel. Ce sentier a été géoréférencé.</p> <p>À ce jour, les recherches sur le terrain n'ont pas permis de retrouver la continuité de ce sentier qui se prolongeait vraisemblablement jusqu'au lac Batiscan, dans l'ensemble de la Grande coulée.</p>
5.1	<b>Lac Éthel</b>	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières ; Site de campement ancien</p> <p>Le lac Ethel, situé à mi-chemin de la Grande coulée, représente un site de campement ancien potentiel. Il est d'ailleurs fort possible que la « cabane à feu de la Grande coulée » était localisée à proximité de ce plan d'eau. On note également la présence d'un ancien camp du <i>Triton Fish and Game Club</i>, ce dernier ayant été construit par des Hurons-Wendat, dont Paul Sioui (1889-1978), vers le milieu du 20<sup>e</sup> siècle.</p>	<p>L'inspection terrain effectuée lors de l'été 2011 a permis de préciser le potentiel archéologique des environs du lac Ethel. À cet égard, on note la présence d'un camp d'un piégeur non-autochtone en rive ouest du plan d'eau. Bien que d'autres secteurs apparaissent propices à l'établissement de campements, la rive est, situé à la décharge du lac, présente un potentiel archéologique plus significatif.</p>

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
6	<b>Sentier lac à Moïse – lac des Passes</b>	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières ; Axe de circulation ; Sentier – portage</p> <p>Le sentier unissant le lac des Passes et le lac à Moïse, à la tête de ce plan d'eau, est un ancien axe de circulation clairement décrit par les Hurons-Wendat dans la documentation historique. Le sentier permettait la circulation entre ces lacs majeurs via une chaîne de neuf plus petits plans d'eau, soit les lacs Reed's, Laviolette, Petit Laviolette, Dulude, Lavallée, Verdoyant, Lafond, Wilkin et Lefebvre. Les cartes anciennes indiquent que ce sentier huron-wendat original a été utilisé par le <i>Triton Fish and Game Club</i> dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle.</p>	<p>L'inspection terrain effectuée lors de l'été 2012 a permis de localiser une portion de l'ancien sentier huron-wendat original qui est toujours visible et en bon état aujourd'hui. La portion du sentier entre le lac à Moïse et le lac Reed a été géoréférencée.</p> <p>Le prolongement du sentier huron-wendat original devra ultérieurement être géoréférencé, et ce, jusqu'à son extrémité ouest, sur les rives du lac des Passes. Le potentiel archéologique des superficies entourant les plans d'eau le long de ce sentier devra également être précisé.</p>
7	<b>Lac Andrews</b>	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières</p> <p>Le lac Andrews est clairement représenté sur le Plan Vincent. Cette information, à la lumière des données disponibles concernant les régions avoisinantes, indique la connaissance et la fréquentation ancienne du lieu par les Hurons-Wendat.</p>	<p>Inspection terrain nécessaire afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.</p>

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
8	<b>Axe de circulation lac à Moïse – lac des Passes, via le lac Lacroix</b>	<p><b>Type :</b> Axe de circulation ; Lieu d'exercice des activités coutumières</p> <p>La documentation historique démontre l'existence de cet ancien axe de circulation huron-wendat qui unissait le lac à Moïse et le lac des Passes.</p>	Inspection terrain nécessaire afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.
9	<b>Lac Lacroix</b>	<p><b>Type :</b> Site de campement ancien ; Lieu d'exercice des activités coutumières</p> <p>Situé approximativement à mi-chemin entre le lac à Moïse et le lac des Passes, dans l'ancien axe de circulation huron-wendat (voir lieu 8), le lac Lacroix ressort de la documentation historique, des récits des aînés et de la tradition orale huronne-wendat comme étant à la fois un lieu d'exercice des activités coutumières et un site de campement ancien. Il s'agissait autrefois d'un lieu fort productif pour la chasse à l'original. Le site de campement a souvent été nommé « la cabane des Loups ».</p>	Inspection terrain nécessaire afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
10	<b>Portage historique « Crève faim » - rivière à Moïse – lac des Passes</b>	<p><b>Type :</b> Axe de circulation ; Lieu d'exercice des activités coutumières</p> <p>Ce portage historique, parallèle à l'ancien axe de circulation huron-wendat situé au nord-est (voir lieu 8), était la principale voie qui fut utilisée par le <i>Triton Fish and Game Club</i>, dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, afin de permettre les déplacements des membres du club entre le lac des Passes et la rivière à Moïse. Les récits des aînés et la tradition orale des Hurons-Wendat abondent en ce qui concerne ce portage, où de nombreux guides de la Nation ont œuvré. Appelé portage « Crève faim », ce sentier rejoignait les extrémités du lac Montplaisir, désigné à l'époque lac Fullerton.</p>	<p>Inspection terrain nécessaire afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.</p>
11	<b>Lac des Passes</b>	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières</p> <p><b>Toponyme huron-wendat :</b> <i>Yändahkondehskeh</i>. Ce terme signifie en langue française « là où la courtine, la barrière finit ».</p> <p>Le lac des Passes ressort de la tradition orale huronne-wendat, des archives et de la documentation historique comme étant un lieu de la première importance quant à la fréquentation du territoire par la Nation huronne-wendat.</p>	<p>Inspection terrain nécessaire afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.</p>

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
12	<b>Rivière aux Éclairs</b>	<p><b>Type :</b> Axe de circulation ; Lieu d'exercice des activités coutumières</p> <p><b>Toponyme huron-wendat :</b> <i>Teönontoyenhndeh</i>, bassin de la rivière Batiscan</p> <p>La rivière aux Éclairs est clairement représentée sur le Plan Vincent. Ce cours d'eau est le principal axe de circulation ancien des Hurons-Wendat qui unissait tout le secteur des lacs à Moïse et Batiscan à la rivière Batiscan.</p> <p>La rivière aux Éclairs est navigable sur la majeure partie de son cours, bien que des chutes et des rapides rendent nécessaire le portage des embarcations, et ce, en plusieurs endroits selon le débit de la rivière. Il existe d'anciens sentiers de portage près des rives de ce cours d'eau.</p>	Inspection terrain nécessaire afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt et la présence des portages anciens.
13	<b>Secteur du lac Constantin</b>	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières</p> <p>Le secteur du lac Constantin est clairement représenté sur le Plan Vincent, et ce, incluant le ruisseau qui se décharge dans le lac Batiscan. Il est mentionné dans les archives et la documentation historique comme un lieu d'exercice des activités coutumières, entre autres le piégeage des animaux à fourrure.</p>	Inspection terrain nécessaire afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
14	<b>Confluent rivière à Moïse – rivière aux Éclairs</b>	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières ; Site de campement ancien</p> <p><b>Toponyme huron-wendat :</b> <i>Teönontoyenhndeh</i>, bassin de la rivière Batiscan</p> <p>Le confluent des rivières à Moïse et aux Éclairs, notamment en raison de sa situation géographique stratégique à la jonction de ces deux anciens axes de circulation hurons-wendat, est considéré comme un lieu d'intérêt de la plus haute importance. Des inventaires archéologiques effectués en 2001 ont d'ailleurs permis la localisation d'un site archéologique officiel, reconnu et enregistré au Québec, soit le site CiEx-1, où des artefacts du 19<sup>e</sup> siècle ont été mis au jour. Le site n'a cependant pas fait l'objet d'une fouille archéologique approfondie.</p>	L'inspection terrain effectuée lors de l'été 2011 a permis de préciser la superficie couverte par ce lieu d'intérêt.
15	<b>Lac Batiscan</b>	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières</p> <p><b>Toponyme huron-wendat :</b> <i>Ekiontarowänha'</i></p> <p>Ce lieu englobe le lac Batiscan ainsi que ses berges, de l'extrémité est du plan d'eau jusqu'à sa décharge, soit la rivière aux Éclairs. Tout comme le lac à Moïse, le lac Batiscan ressort de la tradition orale huronne-wendat, des archives et de la documentation historique comme étant un lieu de la première importance quant à la fréquentation du territoire par la Nation huronne-wendat.</p>	Les inspections terrain effectuées lors des étés 2011 et 2012 ont permis de procéder à une évaluation générale du lieu. Les travaux sur le terrain devront se poursuivre ultérieurement, notamment afin de préciser le potentiel archéologique.

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
		<p>En plus du piégeage des animaux à fourrure, les Hurons-Wendat y pratiquaient régulièrement la pêche de l'omble de fontaine, et ce, en toutes saisons. Le lac Batiscan est clairement représenté sur le Plan Vincent.</p> <p>Le toponyme huron-wendat <i>Ekiontarowänha'</i> peut être traduit, en langue française, par l'expression « là où le lac devient grand, important ».</p>	
16	<b>Décharge du lac Batiscan</b>	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières ; Site de campement ancien</p> <p>La décharge du lac Batiscan, en plus d'être un lieu significatif d'exercice des activités coutumières huronnes-wendat, doit être considérée comme un site de campement ancien. Les archives et la documentation historique, de même que la tradition orale et les récits hurons-wendat, sont fort éloquentes à cet égard.</p> <p>Mentionnons par exemple la présence de la « cabane de trappe » du Huron-Wendat Daniel Gros-Louis (1856-1939), qui était située entre la décharge du plan d'eau et le confluent de la rivière aux Éclairs et de la rivière à Moïse (lieu 14).</p>	<p>Les inspections terrain réalisées lors des étés 2011 et 2012 ont été consacrées à une évaluation sommaire du potentiel archéologique de la décharge du plan d'eau. Il ressort que la rive nord présente un potentiel généralement plus intéressant.</p> <p>Les travaux effectués à ce jour ont en outre permis de préciser une superficie de relativement faible envergure où les probabilités de localiser les vestiges de la « cabane de trappe » du Huron-Wendat Daniel Gros-Louis (1856-1939) sont jugées très élevées.</p> <p>Les travaux sur le terrain dans ce lieu d'intérêt devront se poursuivre ultérieurement.</p>

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
16.1	<b>Site de campement ancien, lac Batiscan</b>	<p><b>Type :</b> Site de campement ancien</p> <p>Ce site de campement ancien, à la décharge du lac Batiscan, est considéré comme un lieu d'intérêt d'importance. Ce dernier présente un potentiel archéologique significatif afin de documenter la présence ancienne des Hurons-Wendat. De plus, on y trouve encore aujourd'hui un camp datant du début du 20<sup>e</sup> siècle qui fut construit et occupé par les Hurons-Wendat Harry Gros-Louis sénior (1878-1953) et Théophile Gros-Louis (1888-1971). Pendant de nombreuses années, ceux-ci ont trappé dans cette région, tout comme leurs ancêtres. Ils ont été gardiens du <i>Triton Fish and Game Club</i> et y ont vécu avec leurs familles. Nos recherches indiquent qu'Harry et Théophile Gros-Louis ont en fait construit ce camp non loin de la « cabane de trappe » de leur père, Daniel Gros-Louis (1856-1939), avec qui ils avaient auparavant fréquenté les lieux lors de leurs activités coutumières (voir lieu 16).</p> <p>Des inventaires archéologiques effectués en 2001 ont permis la localisation d'un site archéologique officiel, reconnu et enregistré au Québec, dans les limites du lieu d'intérêt, soit le site CiEx-2, où des artefacts du 19<sup>e</sup> siècle ont été mis au jour. Le site n'a cependant pas fait l'objet d'une fouille archéologique approfondie. D'autres structures anciennes de bâtiments sont également visibles dans les limites du lieu d'intérêt.</p>	<p>L'inspection terrain réalisée lors de l'été 2011 a permis de préciser la superficie couverte par ce lieu d'intérêt.</p>

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
17	<b>Tour à feu, lac Batiscan</b>	<p><b>Type :</b> Autre site d'intérêt huron-wendat</p> <p>Cette ancienne tour à feu, identifiée sur les cartes anciennes, a été construite par des Hurons-Wendat, dont Paul Sioui (1889-1978).</p>	Inspection terrain nécessaire afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.
18	<b>Axe de circulation rivière Sainte-Anne – lac Batiscan</b>	<p><b>Type :</b> Axe de circulation ; Lieu d'exercice des activités coutumières</p> <p><b>Toponyme huron-wendat :</b> <i>Ekiontarowänha'</i>, lac Batiscan – <i>Te-yajaye</i>, bassin de la rivière Sainte-Anne</p> <p>La tradition orale huronne-wendat, les archives et la documentation historique identifient clairement cet ancien axe de circulation. Ce dernier était emprunté par les Hurons-Wendat d'autrefois pour les déplacements entre la tête de l'une des branches de la rivière Sainte-Anne, dans le secteur du lac Hélène, et l'extrémité est du lac Batiscan.</p>	Inspection terrain nécessaire afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.
19	<b>Décharge du lac Charlotte</b>	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières</p> <p>La documentation historique mentionne la décharge du lac Charlotte comme étant un lieu d'exercice des activités coutumières, en particulier le piégeage des animaux à fourrure.</p>	Inspection terrain nécessaire afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
20	Lac Charlotte	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières ; Site de campement ancien</p> <p>Ce lieu comprend le lac Charlotte et sa charge, incluant le plan d'eau actuellement nommé lac du Partage. Tout comme sa décharge, le lac Charlotte est identifié dans la documentation historique comme un lieu d'exercice des activités coutumières, dont le piégeage des animaux à fourrure. De plus, on note la présence d'anciens campements hurons-wendat sur les rives de ce plan d'eau.</p>	Inspection terrain nécessaire afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.
21	Rivière Croche	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières ; Axe de circulation</p> <p><b>Toponyme huron-wendat :</b> <i>Teönontoyenhndeh</i>, bassin de la rivière Batiscan</p> <p>La rivière Croche est clairement représentée sur le Plan Vincent, et ce, jusqu'au lac du même nom, ce qui indique la connaissance et la fréquentation ancienne du lieu par les Hurons-Wendat. La documentation historique réfère plus précisément à la présence d'activités de piégeage des Hurons-Wendat le long des berges de l'ensemble du cours d'eau.</p> <p>La rivière Croche n'est pas navigable mais elle est considérée comme un axe de circulation et un lieu significatif quant à l'exercice des activités coutumières.</p>	Lors de l'inspection terrain effectuée à l'été 2012, il a été possible de débiter l'évaluation du potentiel archéologique des rives du cours d'eau. Deux lieux spécifiques ont été plus particulièrement documentés (voir lieux 21.1 et 21.2). Ces travaux devront se poursuivre ultérieurement afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
		<p>La documentation historique indique de surcroît l'existence de deux sites de campements anciens près du cours d'eau (voir lieux 21.1 et 21.2).</p>	
21.1	<p><b>Confluent rivière Croche – décharge du lac Larente</b></p>	<p><b>Type :</b> Site de campement ancien</p> <p>Au confluent de la rivière Croche et de la décharge du lac Larente, la documentation historique indique la présence d'un ancien camp d'hiver associé aux activités de piégeage des Hurons-Wendat. Ce camp daterait à tout le moins de la fin du 19<sup>e</sup> siècle.</p>	<p>Lors de l'inspection terrain effectuée à l'été 2012, il a été possible de débiter l'évaluation du potentiel archéologique des rives du plan d'eau. Ces travaux devront se poursuivre ultérieurement afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.</p>
21.2	<p><b>Lac du Barrage de Castor</b></p>	<p><b>Type :</b> Site de campement ancien</p> <p>Dans les environs du plan d'eau aujourd'hui appelé le lac du Barrage de Castor, la documentation historique indique la présence d'un ancien camp d'hiver associé aux activités de piégeage des Hurons-Wendat. Ce camp daterait à tout le moins de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Le lac du Barrage de Castor est clairement représenté sur le Plan Vincent.</p>	<p>Lors de l'inspection terrain effectuée à l'été 2012, il a été possible de débiter l'évaluation du potentiel archéologique des rives du plan d'eau. Ces travaux devront se poursuivre ultérieurement afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.</p>

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
21.3	<b>Secteur du lac Taurelle</b>	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières ; Site de campement ancien</p> <p>Le secteur du lac Taurelle, incluant sa décharge jusqu'à la rivière Croche, est clairement représenté sur le Plan Vincent. Il s'agit d'un lieu de pratique des activités coutumières, notamment le piégeage des animaux à fourrure. Les archives et la documentation historique indiquent également la présence d'anciens campements hurons-wendat sur les rives de ce plan d'eau.</p>	<p>Lors de l'inspection terrain effectuée à l'été 2012, il a été possible de débiter l'évaluation du potentiel archéologique des rives du plan d'eau. Ces travaux devront se poursuivre ultérieurement afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.</p>
22	<b>Lac Croche</b>	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières ; Site de campement ancien</p> <p><b>Toponyme huron-wendat :</b> <i>Teotontara'tonh</i></p> <p>Le lac Croche ressort de la tradition orale huronne-wendat, des archives et de la documentation historique comme étant un lieu important en ce qui a trait à la fréquentation du territoire par la Nation huronne-wendat. Ce plan d'eau est identifié à un ancien site de campement. Le lac Croche est clairement représenté sur le Plan Vincent. Le toponyme huron-wendat <i>Teotontara'tonh</i>, s'y appliquant particulièrement, peut être traduit, en langue française, par l'expression « le lac est croche ou courbé ».</p>	<p>Lors de l'inspection terrain réalisée à l'été 2012, il a été possible de débiter l'évaluation du potentiel archéologique des rives du plan d'eau. Il fut notamment constaté qu'une superficie relativement limitée, en rive ouest du plan d'eau, a été perturbée par l'aménagement de chalets de villégiature. Ces travaux devront se poursuivre ultérieurement afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.</p>

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
		<p>Les cartes anciennes indiquent la présence de deux camps du <i>Triton Fish and Game Club</i> au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.</p>	
23	Lac McCormick	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières</p> <p>Le lac McCormick est clairement représenté sur le Plan Vincent. Cette information, jointe aux données disponibles référant aux régions environnantes, indique la connaissance et la fréquentation ancienne du lieu par les Hurons-Wendat.</p>	<p>Inspection terrain nécessaire afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.</p>
24	Axe de circulation lac Croche – lac McCormick	<p><b>Type :</b> Axe de circulation ; Lieu d'exercice des activités coutumières</p> <p>La tradition orale huronne-wendat, les archives et la documentation historique mettent en évidence cet axe de circulation qui était autrefois emprunté par les Hurons-Wendat pour les déplacements entre le lac Croche et le lac McCormick.</p>	<p>Lors de l'inspection terrain réalisée à l'été 2012, il a été possible de procéder à une évaluation générale du potentiel archéologique du lieu. Il fut constaté que ce dernier a été considérablement perturbé par la circulation de véhicules tout-terrain.</p>

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
25	<b>Rivière Metabetchouane</b>	<p><b>Type :</b> Axe de circulation ; Lieu d'exercice des activités coutumières</p> <p>La rivière Metabetchouane, qui est navigable sur une partie de son cours, constitue un ancien axe de circulation des Hurons-Wendat qui était utilisé afin d'accéder aux secteurs les plus septentrionaux du Nionwentsio. Les archives et la documentation historique mentionnent l'existence de plusieurs portages anciens le long des rives de cette rivière. Il s'agissait également d'un lieu important pour la Nation huronne-wendat en ce qui concerne les activités coutumières de chasse, de pêche et de piégeage.</p>	Inspection terrain nécessaire afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.
26	<b>Lac aux Rognons</b>	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières ; Site de campement ancien</p> <p>Le lac aux Rognons, dans la portion amont de la rivière Metabetchouane, ressort de la tradition orale huronne-wendat, des archives et de la documentation historique comme étant un lieu important quant à la fréquentation du territoire par la Nation huronne-wendat. En plus d'être un lieu d'exercice des activités coutumières, les sources indiquent la présence d'anciens campements hurons-wendat sur les rives de ce plan d'eau, de même que des caches de matériel et de provisions.</p>	Inspection terrain nécessaire afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
27	<b>Axe de circulation rivière Jacques-Cartier (lac Henri-Mercier) – rivière Metabetchouane</b>	<p><b>Type :</b> Axe de circulation ; Lieu d'exercice des activités coutumières</p> <p>La tradition orale huronne-wendat, les archives et la documentation historique démontrent l'existence de cet axe de circulation qui était emprunté par les Hurons-Wendat d'autrefois. L'axe unit l'extrémité ouest du lac Henri-Mercier, dans le bassin de la rivière Jacques-Cartier, et la rivière Metabetchouane, située approximativement à deux kilomètres au sud-ouest, entre le lac de la Bouteille et le lac aux Rognons. Il s'agit de l'un des axes de circulation qui permettaient aux Hurons-Wendat de traverser la ligne de démarcation des bassins versants des rivières s'écoulant dans le fleuve Saint-Laurent et le Saguenay et le Lac Saint-Jean.</p>	<p>Inspection terrain nécessaire afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.</p>
28	<b>Lac des Mâles</b>	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières</p> <p>Le lac des Mâles, dans la portion amont de la rivière Metabetchouane, est retenu comme un lieu historique d'exercice des activités coutumières huronnes-wendat.</p>	<p>Inspection terrain nécessaire afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.</p>

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
29	<b>Sentier rivière Sainte-Anne (lac Tourilli) – rivière Metabetchouane</b>	<p><b>Type :</b> Axe de circulation ; Lieu d'exercice des activités coutumières</p> <p>La tradition orale huronne-wendat, les archives et la documentation historique illustrent l'existence de cet axe de circulation qui était autrefois utilisé par les Hurons-Wendat. On note d'ailleurs la présence d'un ancien sentier huron-wendat entre le secteur du lac Tourilli et le lac des Mâles, à la tête de la rivière Metabetchouane. Il s'agit de l'un des axes de circulation qui permettaient aux Hurons-Wendat de traverser la ligne de démarcation des bassins versants des rivières s'écoulant dans le fleuve Saint-Laurent et le Saguenay et le Lac Saint-Jean.</p>	Inspection terrain nécessaire afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.
30	<b>Lac F.-X. Lemieux</b>	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières</p> <p>Autrefois désigné par les Hurons-Wendat par l'appellation « lac des Îles », le lac F.-X. Lemieux est mentionné dans les archives et la documentation historique comme un lieu de pratique des activités coutumières, en particulier le piégeage des animaux à fourrure.</p>	Inspection terrain nécessaire afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.

No.	Nom spécifique	Description	Inspection terrain
30.1	Îles du lac F.-X. Lemieux	<p><b>Type :</b> Autre site d'intérêt huron-wendat</p> <p>Les îles du lac F.-X. Lemieux sont considérées comme des sites potentiels, notamment en ce qui concerne les caches de matériel et de provisions.</p>	Inspection terrain nécessaire afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.
31	Ruisseau des Îles	<p><b>Type :</b> Lieu d'exercice des activités coutumières</p> <p>Tout comme le lac F.-X. Lemieux, le ruisseau des îles, qui décharge ce dernier plan d'eau, est mentionné dans les archives et la documentation historique comme un lieu de pratique des activités coutumières, entre autres le piégeage des animaux à fourrure.</p>	Inspection terrain nécessaire afin de préciser la superficie du lieu d'intérêt.

## **ANNEXE 1**

## **ANNEXE 1 : TRAVAUX BIOLOGIQUES RÉALISÉS EN AOÛT 2012**

Le Bureau du Nionwentsïo a obtenu, entre 2011 et 2013, une aide financière de la CRÉ afin de documenter des lieux d'intérêt historiques dans le territoire à l'étude du lac à Moïse. Cette recherche s'inscrit dans le projet de création d'une aire protégée autour du lac à Moïse, une priorité pour la Nation huronne-wendat. Pour ce faire, la Nation met à profit son équipe multidisciplinaire afin d'effectuer une recherche tant au niveau patrimonial que biologique. C'est ainsi qu'au cours du mois d'août 2012, onze membres de cette équipe ont effectué des inventaires sommaires du territoire à l'étude. Ci-dessous, les informations qui ont été recueillies sur 1) les rivières, 2) les milieux humides, 3) les forêts et 4) les espèces menacées sont présentées.



**Photographie 1 : Substrat de pierre grossière de la rivière Croche, située sur le territoire à l'étude d'aire protégée du lac à Moïse.**

Sur le territoire à l'étude, on observe des seuils infranchissables entre le lac à Moïse et le lac McCormick ainsi que sur la rivière Croche. Ces seuils laissent donc croire que les espèces indésirables trouvées dans le lac Batiscan et le lac à Moïse ne peuvent atteindre les lacs en amont. De plus, la rivière Croche a un substrat naturel de gravier et de pierres grossières (voir photographie 1). Conséquemment, il y a de fortes possibilités de fraie naturelle de l'omble de fontaine.



**Photographie 2 : Tourbière ombrotrophe et mare présentes sur le territoire à l'étude d'aire protégée du lac à Moïse.**

Dix milieux humides ont été visités et caractérisés à l'aide de la base de données de Canards Illimités Canada (CIC, 2009) et du document de référence *Identification et délimitation des écosystèmes aquatiques, humides et riverains* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP, 2008). Généralement, les marais étaient dominés par les herbacées et les marécages étaient

dominés par l'épinette noire. Des tourbières ombrotrophes (voir photographie 2) ont aussi été observées. Un total de 21 espèces d'arbres et arbustes, de 29 espèces d'herbacées et de 15 espèces appartenant à la strate muscinale ont été identifiées.

Le territoire à l'étude d'aire protégée du lac à Moïse inclut un des derniers massifs de forêt non exploitée dans le Nionwentsiö. D'ailleurs, la fragmentation d'habitat y est encore minime. Au cours de notre visite sur le terrain, nous avons observé plusieurs vieux peuplements : une vieille pinède de quelques hectares, de vieux bouleaux jaunes et des épinettes blanches matures de forte dimension (voir photographie 3). De plus, il a été observé, dans les cinq placettes-échantillons temporaires réalisées, que beaucoup de débris en décomposition étaient trouvés sur le sol et que le lichen arboricole était présent. Ces deux signes caractérisent les forêts matures. Ces placettes-échantillons temporaires étaient généralement dominées par l'épinette noire et le sapin baumier était en sous-étage. Advenant une coupe forestière, la forêt se régénérerait d'abord en sapin baumier, causant ainsi une perte d'intégrité écologique. Au total, 13 espèces d'arbres et arbustes, 13 espèces d'herbacées et 11 espèces appartenant à la strate muscinale ont été identifiées.

Finalement, un nid de faucon pèlerin, une espèce vulnérable au Québec (MRNF, 2011) et présente sur la liste des espèces en péril de la loi fédérale des espèces en péril, a été aperçu sur une falaise. Étant donné que notre visite sur le terrain s'est déroulée au mois d'août, il n'a pas été possible de confirmer l'utilisation du nid par cette espèce. D'autres signes de présence faunique ont été aperçus par notre équipe dont deux ravages d'originaux. Un orignal, un pluvier, un castor, une salamandre, une rainette crucifère et une grenouille verte ont aussi été vus.



**Photographie 3 : Exemple de l'une des épinettes blanche matures trouvée sur le territoire à l'étude d'aire protégée du Lac à Moïse.**

L'étude préliminaire réalisée à l'été 2012 démontre la capacité de l'équipe du Bureau du Nionwentsio à documenter les différentes facettes d'un territoire pour mener à terme un projet de création d'aire protégée. En initiant conjointement les recherches patrimoniales et biologiques, le Bureau du Nionwentsio a fait preuve de leadership et témoigne de la détermination de son équipe ainsi que de l'engagement des membres de la Nation huronne-wendat envers ce projet. L'équipe du Bureau du Nionwentsio veut ainsi s'assurer que des mesures de protection de ce territoire seront mises en place rapidement pour protéger son intégrité.

## BIBLIOGRAPHIE

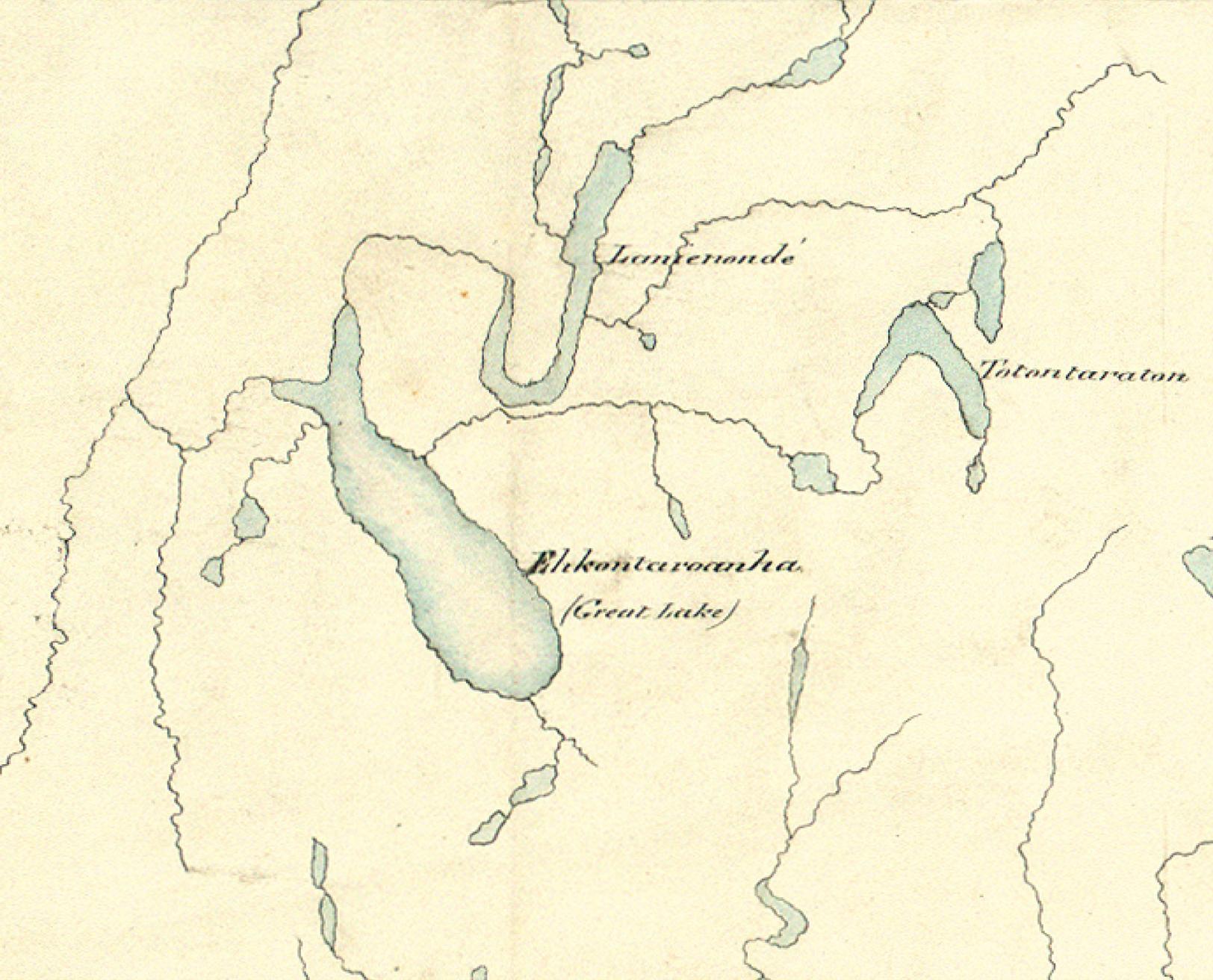
Canards Illimités Canada (CIC), 2009, *Classification des milieux humides et modélisation de la sauvagine dans le Québec forestier*, Québec. 4 pp.

Gouvernement du Canada, 2009, *Système d'Information Taxonomique Intégré (SITI)*, Disponible au [http://www.cbif.gc.ca/pls/itisca/taxaget?p\\_ifx=cbif&p\\_lang=](http://www.cbif.gc.ca/pls/itisca/taxaget?p_ifx=cbif&p_lang=) [Accédé le 1<sup>er</sup> août 2012].

Marie-Victorin, F., 1964, *Flore laurentienne*, Troisième édition, Les presses de l'Université de Montréal, Montréal 1093 pp.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Québec, 2008. *Identification et délimitation des écosystèmes aquatiques, humides et riverains*, Gouvernement du Québec, Québec, 10 pp. + annexes.

Ministère des ressources naturelles et de la faune (MRNF), 2011, *Liste des espèces désignées menacées ou vulnérables au Québec*, <http://www3.mrnf.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/liste.asp> [Accédé le 27 août 2012].



Nation huronne-wendat  
255, place Chef Michel Laveau  
Wendake (Québec) Canada G0A 4V0  
Téléphone : (418) 843-3767  
Ligne sans frais : 1-877-712-3767  
Télécopieur : (418) 842-1108  
Courriel : [administration@cnhw.qc.ca](mailto:administration@cnhw.qc.ca)  
Site Web : [www.wendake.ca](http://www.wendake.ca)



NATION  
huronne-wendat



Bureau du  
Nionwentsio

**CRÉ** Conférence  
régionale  
des élus  
de la Capitale-Nationale